

D'un autre côté, M. Cartier possède une force de volonté capable de faire triompher la plus mauvaise des causes et comme, en fin de compte, la cause que M. Cartier défend et a toujours défendue est la cause canadienne-française, ce n'est pas moi qui trouverai à redire à ses allures de despote tant qu'elles resteront dans les limites où il les a tenues jusqu'à ce jour.

J'ai mis en épigraphe, en tête de ce portrait, un mot célèbre de Louis XIV ; ce mot résume le portrait politique de M. Cartier. Depuis que M. Cartier est ministre, l'Etat a toujours été M. Cartier et M. Cartier a toujours été l'Etat.

Maintenant, comme je tiens à gratifier d'une morale ou d'un conseil ceux des soixante-cinq qui en valent la peine, je me permettrai—j'en prendrai bien d'autres permissions—de donner à M. Cartier ces conseils qui pourraient, s'ils étaient suivis, faire de lui un politiqueur accompli :

Soyez plus poli et moins tranchant avec vos adversaires, plus coulant avec vos partisans. Etudiez-vous à parler mieux le français et plus correctement l'anglais ; mais, surtout et par-dessus tout, ne vous entichez pas trop des institutions anglaises. Ce n'est qu'à ces conditions que vous représenterez dans toute sa pureté l'élément canadien-français dans le grand conseil de la Confédération ; ce n'est qu'à ces conditions que vous mériterez le titre, que je vous donne par avance, de champion de la nationalité canadienne-française, un titre qui vaut bien celui de baronnet.

